



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

PNDS - maladie de LYME

Question écrite n° 9550

Texte de la question

M. Stéphane Viry appelle l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur le retard pris dans la parution, par la Haute autorité de santé, du nouveau PNDS. Ce retard a notamment des conséquences préjudiciables pour les personnes atteintes de la maladie de Lyme, puisqu'elles ne peuvent pas être remboursées des traitements antibiotiques prescrits par leurs médecins. Pour les médecins qui à ce jour prescrivent des traitements, il s'avère qu'ils s'exposent à des rappels à l'ordre de la part de la sécurité sociale, voire à des suspensions, alors qu'ils constatent que le traitement a un effet positif sur les malades. Il lui demande de lui indiquer si le nouveau PNDS va paraître prochainement et, le cas échéant, de lui préciser s'il comporte des avancées attendues en termes de prise en charge des malades de Lyme.

Texte de la réponse

En janvier 2017, le ministère chargé de la santé a mis en place un plan de lutte contre la maladie de Lyme et autres maladies transmissibles par les tiques, plan qui prévoit l'élaboration et la publication d'un protocole national de diagnostic et de soins. La Haute autorité de santé a rendu le 20 juin 2018 des recommandations de bonne pratique qui n'ont pas été endossées par les sociétés savantes concernées. Un travail d'harmonisation est maintenant en cours, à la demande de la direction générale de la santé (DGS), avant une mise à disposition des professionnels de santé. La DGS travaille, en lien avec les agences régionales de santé, à la mise en place de centres spécialisés, pour une prise en charge globale des patients. La prise en charge pluridisciplinaire doit permettre de prévenir les errances thérapeutiques, de poser un diagnostic précis et d'éviter un certain nombre de traitements inefficaces. Le ministère en charge de la santé et les agences sanitaires sont engagés pour une pleine reconnaissance des maladies transmissibles par les tiques et pour une prise en charge efficace de tous les patients.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Viry](#)

Circonscription : Vosges (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9550

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 juin 2018](#), page 5245

Réponse publiée au JO le : [16 octobre 2018](#), page 9396